

APPEL A CANDIDATURE POUR L'INSTALLATION TEMPORAIRE D'UN TRIPORTEUR POUR LA VENTE DE CAFES, BOISSONS, BISCUITS

La Ville de Lyon souhaite dynamiser ses marchés de la Création et de l'Artisanat qui se tiennent tous les dimanches matin sur le quai de Bondy et le quai Romain Rolland (Lyon 5^{ème}). Pour ce faire, des tenues exceptionnelles sont organisées plusieurs fois par an. **Dimanche 20 avril**, une tenue exceptionnelle donnera lieu à la présence d'invités aux côtés des exposants habituels. L'installation d'une offre de cafés / boissons / biscuits vise à animer le marché et à permettre aux personnes de s'attarder sur les marchés pour y passer un moment convivial de découverte des œuvres et des créations tout en prenant le temps d'échanger avec les exposants artisans d'art et artistes.

Le présent avis vise à recueillir toute candidature pour l'installation d'un stand de cafés / boissons / biscuits lors de cet événement.

CONDITIONS D'INSTALLATION TEMPORAIRE ET ATTENDUS

L'emplacement mis à disposition se situe sur la promenade en face du 3 quai Romain Rolland Lyon 5^{ème}. Il ne bénéficie pas de raccordement à l'électricité et à l'eau potable – le candidat devra être autonome.

Date de l'évènement : 20 avril de 8h à 14h, l'installation devra être finalisée avant 8h et le départ ne sera possible qu'à la fermeture du marché (14h).

Le type d'offre attendue concerne une offre de cafés, boissons chaudes et de biscuits, elle doit convenir à un public familial, sans alcool, susceptible d'être consommée tout en déambulant dans le marché. Les déchets doivent être recyclables et minimisés autant que possible. Les solutions durables en termes d'approvisionnement seront appréciées.



Conformément aux articles L.2125-1 et L.2125-3 du code général de la propriété des personnes publiques, l'occupation du domaine public donnera lieu au paiement d'une redevance. Le montant de cette redevance s'élève à 31.62€/jour.

Si vous souhaiteriez candidater pour proposer une offre répondant aux exigences ci-dessus pour cet évènement, vous devrez déposer votre candidature au plus tard le **vendredi 28 mars à 12h**. Tout dossier déposé au-delà de cette date et heure sera rejeté.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier devra comprendre une présentation détaillée du projet permettant à la Ville de Lyon d'appréhender la qualité de l'offre proposée. Il sera composé des éléments suivants :

- un acte de candidature comportant une présentation du candidat avec une description de son profil/parcours professionnel,
- un descriptif technique du triporteur,
- une note de présentation de l'offre proposée avec un descriptif précis (et photos) des prestations proposées (types de produits proposés à la vente, tarifs, etc..),
- une attestation d'assurance en cours de validité,
- un extrait K-bis, ou tout autre document équivalent, de moins de 3 mois du candidat.

Les exigences suivantes sont à prendre en compte dans l'offre :

- la réduction des déchets : le prestataire sera attentif aux contenants favorisant la réutilisation (Ex : gobelets réutilisables), le recyclage ou le compostage.
- la gestion des déchets : le prestataire s'engage à collecter sur site l'ensemble des déchets directement générés par son activité et à les porter au point de collecte convenu avec l'équipe d'organisation (en lien avec le prestataire qui gèrera les déchets).

L'usage de **bouteilles de gaz** domestique pour l'alimentation des appareils sera possible sous les conditions suivantes :

- Flexibles de raccordement avec date limite d'utilisation à jour.
- Présence de 2 bouteilles maximum par commerce ambulant par jour pour l'alimentation des appareils avec un poids total de gaz limité à 13 kg. Il n'y a pas de zone de stockage prévue pour les bouteilles de gaz.
- Changement des bouteilles de gaz réalisé hors des horaires d'accueil du public.
- En cas d'utilisation d'huile chaude, les commerces ambulants concernés seront équipés d'une couverture anti-feu.
- Chaque restaurateur ambulant sera équipé d'extincteurs adaptés à ses risques.

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

Le dossier complet doit être adressé uniquement de manière dématérialisée à la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : DECAcandidature@mairie-lyon.fr

Les documents devront être envoyés sous format PDF. La taille maximale du courriel ne devra excéder 12MO. Un accusé de réception des dossiers sera transmis par retour de mail et actera de la prise en compte de la candidature.

L'analyse des offres sera effectuée selon les critères suivant :

- l'expérience du candidat dans l'activité proposé – 40 %,
- l'offre – 60 %.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- dépôt des candidatures : du 6 mars au 28 mars à 12h,
- analyse des candidatures : 31 mars – 1^{er} avril,
- réponse : 2 avril.
- visite sur site avec le candidat retenu : semaine du 7 avril